

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la CLDR
Du 11 juin 2013 à 20h00
(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)**

Représentation	Effectifs	Suppléants
<u>Géographique</u> Ouffet Warzée Ellemelle	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe GROSFILS Francis	JANSSEN Paulette JADIN Benoît GALLOY Ludvine
<u>Politique</u> EC EC EC EC	CASSART Caroline LARDOT Renée WAUTELET Paul FROIDBISE Francis (excusé)	DECROUPETTE Noëlle SERVAIS Emilie GIELEN Marc-Antoine JOLY Brice
<u>Groupe d'âge</u> 30 ans et moins 30 à 50 ans + 50 ans	TAENS Guillaume GILON Corinne THIRION Jean-Claude (excusé)	MAROTTA Justine D'HEUR Astrid DEFREERE Marcel
<u>Associatif et autres</u>	TRINE Jean-Marie DEFECHEREUX Marie-Louise KALBUSCH Xavier SEIDEL Marie-Cécile SERVAIS Valentine LEGRAND Jean-Pierre LAWALREE Geneviève	RUTHY Philippe WALHIN Freddy LIZEN Jean-Marie GODBILLE Géraldine WAUTELET Fanny (excusée) BAUDOIN Joseph RENAVILLE Gérald

Agent de développement du GREOA : GILIS Marie-Françoise

Approbation des PV des réunions du 20/06/2012 et 11/09/2012

Les PV sont approuvés. Toutefois, les membres font remarquer que l'avis de la CRAT n'était pas annexé au PV du 20/06/2012. Il est convenu que celui-ci serait transmis par mail aux membres.

Modification de la composition de la CLDR : accueil des nouveaux membres

Depuis la dernière réunion, la composition de la CLDR a été légèrement modifiée. Suite aux élections communales d'octobre 2012, les membres représentant le Conseil communal ont été renouvelés. En outre, un appel à candidatures a été diffusé dans le feuillet communal.

Un tour de table de présentation des personnes présentes est effectué.

Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon : prise d'acte

Pour accueillir les nouveaux membres et faire un rappel aux anciens, Madame Lardot rappelle les grands principes de l'Opération de Développement Rural et fait un résumé du PCDR d'Ouffet.

Pour rappel, la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) avait remis un avis favorable pour 5 ans. L'Administration et le Ministre ont été convaincus par les arguments de la Commune et le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon pour 10 ans en mars 2013.

La phase de concrétisation des projets va à présent pouvoir débiter. Pour rappel, la CLDR sera associée aux phases de mise en œuvre du PCDR : affiner les projets, proposer des fiches pour une demande de convention, assurer le suivi de projets.

Pour rappel, le taux des subsides en développement rural a été revu à la baisse (circulaire ministérielle 2012/01) car le budget de la Région wallonne a diminué et le nombre de communes en développement rural a augmenté. Au vu de ces nouveaux taux, la Commune devra être attentive aux sommes engagées et les projets devront certainement être revus à la baisse pour en diminuer leur coût.

Le PCDR comporte 23 fiches-projets réparties en 3 lots. Cependant, il sera difficile financièrement et techniquement de tenir les délais tels que présentés dans les lots actuellement. Pour rappel, l'ordre des fiches n'est pas figé. Les différentes fiches-projets sont passées en revue. Pour une partie de celles-ci, des éléments nouveaux sont signalés.

Fiche 1.4 : chemins et sentiers

Le Groupe de Travail avance bien. Tous les chemins ont été resitués sur les cartes actuelles. Les différentes promenades ont été vérifiées et un nouveau balisage est prévu. En outre, des nouvelles cartes de promenades sont disponibles sur le site internet communal. La prochaine étape concernera les liaisons intervillages.

Fiche 1.5 : parc artisanal

La SPI s'occupe de la réalisation des voiries (prévues en 2014) et de la promotion des terrains.

Fiche 1.6 : communication

L'actualisation du site internet communal est en cours.

Fiche 1.7 : Mise en réseau des acteurs locaux

Un inventaire des associations et clubs sportifs est en cours de réalisation.

Fiche 2.2 : Maison communautaire

Le projet est réalisé.

Fiche 2.3 : Aménagement de la place d'Ouffet

Des travaux sont en cours. Une deuxième phase débutera en septembre 2013. En outre, un dossier a été rentré pour l'éclairage du monument et de la place ; la Commune saura en juillet 2013 si le projet est retenu.

Convention de suivi entre la Commune et le GREOA : information

Lors du Conseil communal du 3 juin 2013, il a été décidé de signer la convention de suivi du PCDR proposée par le GREOA à la Commune. Cette convention permet de bénéficier du soutien de tous les services du GREOA pour la mise en œuvre du PCDR (réalisations graphiques et cartographiques, mise à jour des fiches-projets, rédaction des rapports annuels, etc.).

Planification de la mise en œuvre du PCDR

Le Collège communal a mené une première réflexion sur la mise en œuvre des projets du PCDR et propose les éléments suivants :

- Au vu des nouveaux taux de subsides et du contexte budgétaire actuel, il est proposé de reporter la mise en œuvre de la Tour de Justice. Le Collège propose la création d'un Groupe de Travail pour revoir le projet de manière plus modeste et envisager des subsides complémentaires (tourisme, patrimoine, etc.). C'est une réflexion et des prises de contact qui vont demander du temps et un autre projet pourrait être mené en attendant des avancées pour ce dossier.
- Le projet de Maison de village à Ellemelle pourrait être le premier pour lequel la Commune demanderait une convention au Ministre. C'est un projet prioritaire dans la mesure où beaucoup d'activités y sont organisées et les demandes de location sont nombreuses. Or, le bâtiment est difficile à entretenir et des problèmes de sécurité et de chauffage sont constatés. Avec un projet de construction plus modeste et la prise en charge d'une partie des abords par le service des travaux, le montant du projet peut être diminué.
- La réflexion pour la fiche du terrain du Doyard pourrait également être entamée en 2013 car c'est un dossier qui va prendre du temps avant d'être mis en œuvre. L'urbanisation du site permettrait d'améliorer le cadre de vie (destruction de la buvette insalubre, etc.) et de répondre à une demande en matière de terrains à bâtir.

Les membres de la CLDR sont invités à donner leur avis sur cette proposition. Les réflexions et remarques suivantes sont émises. Pour plus de clarté, elles sont présentées par projet.

Bâtiment rue aux oies

Certains membres rappellent que la salle rue aux oies reprise dans le lot 0 du PCDR n'est pas encore réalisée et qu'il serait peut-être opportun de terminer le lot 0 avant de réaliser le lot 1.

Les membres du Collège communal présents indiquent que le dossier avance mais que cela prendra du temps pour le concrétiser. Le délai pour l'obtention du permis a été plus long que prévu initialement dans la mesure où une demande de permis unique a dû être introduite. En outre, au vu du contexte budgétaire, il n'est plus envisageable de réaliser ce projet sans subsides. Plusieurs pistes sont envisagées par la Commune. Un dossier va être introduit pour des subsides UREBA (75 % de subsides + 10 % pour les communes de moins de 10.000 habitants). La salle pourrait également être introduite dans le plan triennal. Certains travaux pourraient également être réalisés par les ouvriers communaux.

Tour de Justice

Bien que les membres comprennent les arguments de la Commune, certains membres indiquent que ce projet est reporté depuis de nombreuses années et qu'ils ont l'impression que le projet ne se réalisera jamais. S'il est reporté, il est important de se fixer un nouveau délai pour ne pas « oublier » le projet et avancer concrètement dans la recherche de subsides complémentaires.

Plusieurs membres de la CLDR s'interrogent également sur l'affectation à donner au bâtiment. La réflexion entamée lors de l'élaboration de la fiche-projet doit être poursuivie et de nouvelles affectations pourraient être envisagées (location d'une partie du bâtiment à un privé, etc.). Ce projet pourrait également être proposé à des écoles d'architecture comme étude de cas pour obtenir de nouvelles idées.

Il est convenu de créer un Groupe de Travail qui va réfléchir à l'affectation et qui va prendre des contacts pour trouver des subsides complémentaires : Martine Marchal, Emilie Servais, Philippe Van Sull, Renée Lardot, Caroline Cassart, Francis Froidbise et un représentant du Syndicat d'initiative. Benoît Jadin est intéressé mais il n'a pas l'opportunité de s'investir dans le GT actuellement.

Ellemelle

Les membres de la CLDR sont d'accord avec le fait que le besoin pour ce village est important et qu'il est important de soutenir la dynamique villageoise mise en place. Par contre, certains membres craignent que des concessions soient faites sur le projet pour diminuer le budget. La Commune pense que certains postes ont été surévalués (ex. : les abords, honoraires d'architecte paysagiste, etc.) et qu'une partie des abords pourrait être réalisée par les ouvriers communaux.

Warzée

Certains membres pensent que la Maison de village à Warzée ne devrait pas être mise en œuvre après le terrain du Doyard.

Les membres du Collège présents indiquent que le projet n'est pas abandonné mais qu'il faudra prévoir un délai entre les projets pour ne pas mettre le budget communal en difficulté.

Terrain du Doyard

Certains membres de la CLDR ne considèrent pas ce projet comme prioritaire tant que le dossier de la SWL n'a pas avancé. Il ne semble pas prioritaire de créer une liaison vers un lotissement qui n'existe pas encore. La Commune pense au contraire qu'il faut prévoir l'intégration de ce lotissement dès à présent pour que l'aménagement puisse être réalisé lors de la mise en œuvre du lotissement et qu'il ne faut pas attendre que les maisons soient présentes pour les intégrer au reste du village. En outre, la vente de terrains à bâtir permettrait de contribuer au financement d'autres projets du PCDR (Warzée, Tour de Justice, etc.). Plusieurs membres de la CLDR sont d'accord avec le fait que l'aménagement de ce terrain améliorera le cadre de vie dans le centre d'Ouffet et que la réflexion pour ce projet peut débuter en 2013.

En conclusion, il est décidé de donner la priorité au projet d'Ellemelle et d'avancer sur ce dossier. Une proposition sera également faite par le Collège pour le terrain du Doyard en septembre et les membres seront invités à se prononcer sur ce projet à ce moment. Le GT Tour de Justice peut entamer sa réflexion dès que possible.

La séance est clôturée à 21h45.